

**DÉLIBÉRATION N°2020-21\_93  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 16 mars 2021**

**6- Validation des points des CFVU du 23 février et du 9 mars 2021**

**Point 6.5 – Calendriers des formations 2020-2021 – modification suite covid-19  
(CFVU du 9 mars 2021)**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18  Membres présents : 20 Membres représentés : 10 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3  Suffrages exprimés : 27  Pour : 27 Contre : 0
--	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;  
VU la délibération n°2020-21\_74 de la CFVU du 9 mars 2021 relative aux calendriers des formations modifiés suite à la covid.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les calendriers de formations 2020-2021 modifiés et annexés.

Besançon, le 25 mars 2021.



Pour la présidente et par délégation  
La directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rabia DEGACHI', is written over a light blue circular stamp.

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 6.5 « Calendriers des formations 2020-2021 – modification suite covid-19 »

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



**DELIBERATION N°2020-21\_74**  
**de la Commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 9 mars 2021

**5. Calendriers des formations 2020-2021 – modification suite covid-19**

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 1
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 28
Membres présents : 23	
Membres représentés : 6	Pour : 28
Total : 29	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la modification du calendrier de première année de licence économie-gestion pour l'année universitaire 2020-2021 suite à la crise sanitaire de covid-19.



Besançon, le 10 mars 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 3 : Modification du calendrier de formation de la première année de licence économie-gestion pour l'année universitaire 2020-2021 - UFR SJEPE

